

DOSSIERS MUNICIPAUX:

ADMINISTRATIF

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

2010 -041 M. Ben Beaulieu propose que conformément à l'article 30 de la *Loi sur les municipalités*, le Conseiller Michel Dubé soit élu Maire suppléant d'Edmundston pour un mandat d'une durée d'un an.
Appuyée par André Lang. Adoptée.

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLAN D'INVESTISSEMENTS 2010 - RÉVISION ASPHALTAGE

FONDS D'AMÉLIORATION LOCALE

2010 -042 M. Gérald Morneau propose que le plan d'investissements 2010 du Fonds d'amélioration locale soit révisé tel que proposé.
Appuyée par Aldéo Nadeau. Adoptée.

DEMANDES D'AUTORISATION D'EMPRUNT

2010 -043 M. Martin Albert propose que la municipalité d'Edmundston demande à la Commission des emprunts de capitaux pour les municipalités l'autorisation d'emprunter une somme maximale de 350,000 \$ servant aux fins suivantes :

<u>Service</u>	<u>Durée</u>	<u>Montant</u>
Service relatif aux transports	10 ans	<u>350,000 \$</u>
Total		<u>350,000 \$</u>

Appuyée par Ben Beaulieu. Adoptée.

Un communiqué de presse est émis pour expliquer ce dossier.

LOTISSEMENT LE MONTAGNARD, PLAN NO. 15

2010 -044 M. Aldéo Nadeau propose que, conformément à l'article 56 de la *Loi sur l'Urbanisme*, le Secrétaire soit autorisé à certifier le plan de lotissement No. 15, Le Montagnard, et que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Gestion Verret Inc. - Norbel Ltée, concernant le transfert d'une parcelle de terrain et d'une servitude de services municipaux dans le secteur de la rue Le Montagnard (No. Nid 35319326).
Appuyée par Denis M. Pelletier. Adoptée.

URBANISME

MODIFICATION DE ZONAGE NO. 33.7, PROPRIÉTÉ ROUTE 144

2010 -045 M. André Lang propose que le Conseil municipal considère l'adoption d'un arrêté municipal modifiant l'Arrêté de zonage d'Edmundston No. 33 pour la propriété suivante :

Changer l'usage sur une partie de la propriété appartenant à Alexandre Levesque située sur la route 144 à Saint-Basile, N.-B., #nid 35332105 de zone Commerciale routière C4 à zone Résidentielle champêtre R4.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires au projet d'arrêté proposé, le 15 juin, 2010 à 20h00, en la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville d'Edmundston; et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la *Loi sur l'Urbanisme* dans le journal "*l'étoile*" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.

Appuyée par Ben Beaulieu.

Adoptée.

MANDATS DES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

2010 -046 M. Gérald Morneau propose que les personnes suivantes soient nommées membre de la Commission du District d'Aménagement du Madawaska en tant que représentants d'Edmundston pour des mandats se terminant le 1^{er} juin 2013 : Marie Thérèse Fournier, Françoise Landry-Gagnon et Samar Effendi.

Appuyée par André Lang.

Adoptée.

INFORMATION GÉNÉRALE


- Prochaine réunion publique, le mardi, 25 mai 2010 à 20 h

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Certains commentaires sont apportés concernant les sujets suivants :

- Inquiétudes concernant le détournement de trafic sur la 22^e Avenue pendant les travaux d'infrastructures dans le secteur Est.

Il y eut ajournement de la réunion proposé par Gérald Morneau à 21 h 10.


Jacques P. Martin, Maire


Doreen Banville, Secrétaire adjointe